

DÉPARTEMENT : MOSELLE
COMMUNE : DANNE ET QUATRE VENTS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 MARS 2022

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	15
Présents :	11
Votants :	13
Absents :	2

Date de convocation
21/03/2022

Date d'affichage
01/04/2022

L'an deux mil vingt-deux les vingt-huit mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc JACOB : Maire.**

Membres présents : SCHEFFLER Jean-Jacques, QUIRIN Jean-Jacques, VALENTIN Alain, LOZITO-URBES Nathalie, SCHEFFLER Sylvain, FRITSCH Christelle, JULLIENNE Michel, BENZIDOUR Myriam, BRUA Dolorès, WATZKY Lionel.

Absent excusé : BAE Laetitia, DIEBOLD André, MALYK France (procuration à JULLIENNE Michel), SANTIAGO Fabrice (procuration à VALENTIN Alain).

Secrétaire de séance : VALENTIN Alain.

ORDRE DU JOUR	
N°	OBJET
1	Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion de l'année 2021
2	Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2021 budget principal et eau
3	Vote des budgets primitifs (principal et eau) de l'année 2022
	Divers et communications

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 FÉVRIER 2022.

Le Conseil Municipal confie les fonctions de secrétaire de la séance de ce jour à Monsieur Alain VALENTIN. Puis, il approuve, sans observation le compte rendu de la réunion du 28 février 2022.

/

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 1 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION DE L'ANNÉE 2021

Sous la présidence de Monsieur Alain VALENTIN, Adjoint au Maire et Vice-Président de la commission des finances, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2021 présenté par le Maire, qui a quitté la salle avant le débat et le vote, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

- 400 786,33 € en dépenses de fonctionnement et à 491 025,74 € pour les recettes fonctionnement, soit un excédent de 90 239,41 €.

- 81 080,84 € en dépenses d'investissement et à 37 023,02 € pour les recettes d'investissement, soit un déficit de 44 057,82 €.

BUDGET EAU :

- 9 632,59 € en dépenses d'exploitation et à 22 091,25 € pour les recettes fonctionnement, soit un excédent de 12 458,66 €.

- 6 992,42 € en dépenses d'investissement et à 9 632,59 € pour les recettes d'investissement, soit un excédent de 2 640,17 €.

OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION**N° 2: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021****BUDGET PRINCIPAL :**

Le Conseil Municipal,

Vu et approuvé le compte administratif 2021,

Vu le résultat d'investissement cumulé constaté à la clôture de l'exercice, soit un excédent de : **78 169,04 €**,

Les restes à réaliser étant de **213 000,00 €** en dépenses et de **0,00 €** en recette, le besoin de financement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes s'élève à **134 830,96 €** correspondant au besoin de financement réel,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice de **653 982,35 €**,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat de clôture N – 1 (après affectation)	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	+ 122 226,86 €	1) 44 057,82 €	+ 78 169,04 €
Fonctionnement	+ 563 742,94 €	+ 90 239,41 €	+ 653 982,35 €
TOTAL	+ 685 969,80 €	+ 46 181,59 €	+ 732 151,39 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

➔ Affectation obligatoire en réserves (c/1068) + 134 830,96 €
(correspondant au besoin de financement réel)

➔ Solde disponible en report à nouveau créateur + 519 151,39 €
(reprise ligne 002 en recettes de fonctionnement)

Résultat d'investissement (excédent) :

Compte 001 en recettes d'investissement : + 78 169,04 €

BUDGET EAU :

Le Conseil Municipal,

Vu et approuvé le compte administratif 2021,

Vu le résultat d'investissement cumulé constaté à la clôture de l'exercice, soit un excédent de : 78 184,33 €,

Les restes à réaliser étant de 0,00 €, le besoin de financement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes s'élève à 0,00 € correspondant au besoin de financement réel,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice de 121 781,16 €,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat de clôture N - 1	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	+ 75 544,16 €	+ 2 640,17 €	+ 78 184,33 €
Fonctionnement	+ 109 322,50 €	+ 12 458,66 €	+ 121 781,16 €
TOTAL	+ 184 866,66 €	+ 15 098,83 €	+ 199 965,49 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

➔ Affectation obligatoire en réserves (c/1068) 0,00 €
(correspondant au besoin de financement réel)

➔ Solde disponible en report à nouveau créateur + 121 781,16 €
(reprise ligne 002 en recettes de fonctionnement)

Résultat d'investissement (excédent) :

Compte 001 en recettes d'investissement : + 78 184,33 €

**OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION****N° 3 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (PRINCIPAL ET ANNEXE EAU) DE L'ANNÉE 2022**

Monsieur le maire commente en détails les propositions de budgets :

- **le budget principal** s'équilibre à hauteur de 982 000,00 € en section de fonctionnement et à hauteur de 1 073 000,00 € en section d'investissement,
- **le budget eau** s'équilibre à hauteur de 145 781,16 € en section d'exploitation et à hauteur de 90 184,33 € en section d'investissement,

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve tour à tour les budgets présentés par le Maire.

Le Maire présente ensuite la note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021. Ce document codifié par l'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales retrace les principales informations financières du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Il doit être joint aux documents budgétaires et s'applique à l'ensemble des communes quelle que soit leur strate démographique.

/

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

- Travaux rue de la Roche : des travaux de canalisations des eaux de pluie et d'assainissement sont actuellement en cours dans la partie nord de la rue de la Roche à Bois de Chênes Haut, sur la voirie du ban communal de Phalsbourg. Ils sont de la compétence de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg donc financés par celle-ci. L'entretien et la réparation de ce nouveau réseau sera entièrement à la charge de la Communauté de Commune. Une partie du ban communal de Danne et Quatre Vents est concerné par ces travaux.

- Après avoir eu connaissance d'un cambriolage survenu dans les locaux communaux de Lutzelbourg, Dans le même souci de sécurité, des devis ont été demandés à diverses entreprises afin d'équiper les bâtiments mairie/école d'une alarme.

- Des sondages de sol ont été réalisés dans la partie constructible rue du Roth. Ce rapport d'étude de sol est obligatoire dans le cadre de la vente des 6 terrains et en particulier en zone de rétractation des argiles (Lionel WATZKY). Actuellement 1 terrain est sous compromis de vente.

- La semaine dernière, l'indicateur de vitesse disposé à l'entrée du village côté Saverne a été fortement endommagé lors d'un accident de la route. Une voiture provenant de Phalsbourg l'a percuté. Constat fait avec le conducteur, il s'agit maintenant de le remplacer. Des demandes de devis sont en cours.

- Une réunion de la commission travaux est programmée le 4 avril prochain. Il y sera question de sécurité routière dans le village. Suite à une réunion citoyenne où le sujet avait été abordé, le conseil municipal a inventorié un nombre d'actions à réaliser et doit maintenant établir un ordre de priorité des travaux en fonction des financements disponibles. Il y sera présenté également les devis pour le traçage d'une ligne blanche au milieu de la route de Bonne Fontaine (amélioration de la visibilité de nuit et en période hivernale).

- Projet de construction du nouveau bâtiment mairie/atelier municipal : le permis de construire est toujours en instruction, les demandes d'appels d'offres aux entreprises vont bientôt être présentées au conseil municipal lors d'une réunion entre l'architecte et MATEC (assiste les collectivités dans toutes les phases d'une procédure ; qu'il s'agisse des pièces de consultation des maîtres d'œuvre, des entreprises, des bureaux spécialisés en SPS, CT ...)

- Travaux toiture église : l'entreprise, après avoir reporté les travaux l'année passée devrait intervenir début avril. Pendant ces travaux le haut de la rue du Château sera éventuellement fermé (Sylvain SCHEFFLER).

- Piste cyclable entre Danne et Phalsbourg : après une réunion à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg à ce sujet, nous n'avons aucune nouvelle d'un éventuel projet.

- Projet de mise en place d'un conseil de jeunes dans notre village : Mme Nathalie LOZITO-URBES, adjointe au maire, en charge de ce projet, va planifier une réunion en avril pour en présenter les grandes lignes et y travailler avec quelques membres du conseil municipal. La séance a été levée à 20 h 40.